



## **TOUS UNIS pour le RETRAIT de la « loi travail » !**

Suite aux manifestations qui ont rassemblé des milliers de salariés et de jeunes, le Gouvernement a fait des annonces qui ne modifient en rien le fond du projet de loi.

Le texte présenté au conseil des ministres reste toxique pour les salariés d'aujourd'hui et de demain. De toute évidence, ce texte ne permettra pas les créations nécessaires d'emplois, généralisera la précarité et aggravera les inégalités professionnelles notamment envers les femmes et les jeunes. C'est ce que montre l'exemple des pays européens ayant suivi cette voie. Dans ce contexte où l'emploi et les salaires restent des préoccupations majeures, il est urgent de développer des emplois stables, de qualité, et de nouveaux droits sociaux.

Une exigence monte dans tout le pays : **RETRAIT du projet de Loi EL KHOMRI ni amendable, ni négociable !**

### **Toutes les mesures de destruction du code du travail sont maintenues :**

- Faciliter les licenciements et précariser le CDI,
- Obtenir des accords d'entreprises inférieurs à la loi et aux conventions collectives : c'est l'inversion de la hiérarchie des normes,
- Allonger la durée de travail hebdomadaire et journalière,
- Fractionner le repos minimal quotidien,
- Moduler le temps de travail sur 3 ans,
- Payer 5 fois moins les heures supplémentaires,
- Augmenter le temps de travail et baisser les salaires,
- Attaquer la médecine et l'inspection du travail,
- Diviser les travailleurs par des référendums patronaux contre les syndicats de salariés,
- Indemniser toujours moins les salariés en cas de licenciement abusif.

Le projet de Loi EL KHOMRI constitue une offensive sans précédent de destruction du Code du Travail et des Conventions Collectives Nationales en donnant la possibilité d'y déroger systématiquement par le biais d'accords d'entreprise défavorables aux salariés.

C'est pourquoi, nous considérons que le combat pour le retrait de la Loi EL KHOMRI et la défense des Conventions Collectives Nationales sont indissolublement liés.

**Les unions départementales CGT-08, FO-08, Solidaires-08 et la FSU-08 appellent à faire grève massivement le 31 mars 2016, journée de grève interprofessionnelle (public/privé) afin de construire le rapport de force nécessaire au blocage du pays pour obtenir le :**

## **RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL !**